L'ECHEC DE LA DEMOCRATIE PAR PROCURATION EN AFRIQUE. Ses effets sur la gouvernance publique en RD Congo (1960-2018)

par

Jean-Pierre G. SANGWA

Chercheur indépendant, PhD en Relations internationales et en Etudes de paix, Doctorant en Gouvernance, paix, sécurité et défense, Chaire UNESCO, Université de Kinshasa, RDC

Résumé

Cet article examine de façon critique les soubresauts du pouvoir public au sommet de l'Etat en Afrique depuis l'ère des indépendances. L'étude se concentre sur les effets de l'échec du processus de la démocratisation sur la gouvernance publique en République démocratique du Congo de 1960 à 2018. Elle met en exergue les facteurs qui expliquent les avortons de la démocratie de façade, une démocratie sur les béquilles des colons et des néocolonialistes déguisés en hommes d'Etat et pourtant des « poli-pilleurs ». Sans idéologie nationaliste et vision du développement national, ils sont à la solde des aides interminables quand le pays est assis sur une mine qui rend riche le monde entier. L'absence du souci du bien-être des citoyens et du bon fonctionnement des institutions est la caractéristique principale de l'échec de la démocratie par procuration. Alors que certains coups d'Etat sont encore militaires, le nouveau type de coups d'Etat en poupe est plutôt politique et solennel. En réalité, son mode opératoire débouche sur des résultats identiques que celui des coups d'Etat militaires. Le dernier type ayant comme corolaire visible la déstructuration du patriotisme par la démagogie électorale et constitutionnelle. Un pouvoir qui ne partage pas les ressources du pays avec les concitoyens est infâme et à abattre ! Même si les « dialogues nationales » sont devenus ridicules en RDC, il faut aussi admettre qu'il est plus ridicule à une élite d'assister silencieuse à la destruction de son Res-Publica, sa Mère-patrie.

Mots-clés : *Démocratie par procuration, coup d'Etat politique, bien-être des citoyens, démagogie électorale et constitutionnelle.*

Abstract

This article examines critically the ups and downs of the accession to public power at the top of the state in Africa since the era of independence. The study focuses on the effects of the failure of the democratization process on public governance in the Democratic Republic of the Congo from 1960 to 2023. It highlights the factors that explain the abortive nature of the facade democracy, a democracy on the crutches of colonialists and neo-colonialists disguised as statesmen and yet "poli-pilleurs". With no nationalist ideology or vision of national development, they are in the pay of endless aid when the country is sitting on a mine that is making the whole world rich. The absence of concern for the well-being of citizens and the proper functioning of institutions is the main characteristic of the failure of democracy by proxy. While some coups d'Etat are still military, the new type of coup d'état on the rise is more political and solemn. In fact, its operating mode leads to identical results to those of military coups. The latter type has the visible corollary of restructuring patriotism through electoral and constitutional demagoguery. A power that does not share the country's resources with its fellow citizens is infamous and must be put down! Even if "national dialogues" have become ridiculous, we must also admit that it is more ridiculous for an elite to silently watch the destruction of its Res-Publica, its Motherland.

Keywords : *Democracy by proxy, political coup, citizen welfare, electoral and constitutional demagoguery.*

INTRODUCTION

L'échec du processus de démocratisation en République démocratique du Congo (RDC) a eu des effets profonds et variés sur la gouvernance publique du pays entre 1960 et 2023. En effet, depuis l'indépendance en 1960, la RDC a connu une instabilité politique qui engendra des régimes autoritaires d'une part et qui favorisa des conflits armés d'autre part. Le régime de Mobutu Sese Seko (1965-1997) a été marqué par une dictature et une répression politique sévère. Les conflits prolongés, notamment les guerres du Congo (1996-2013 puis 2022-2024), ont également déstabilisé le pays sous les régimes de Kabila I, Kabila II et Tshisekedi. L'absence d'une démocratie convaincante a favorisé la pratique de la corruption à grande échelle et d'une mauvaise gestion des ressources publiques. Les dirigeants ont souvent utilisé leur pouvoir pour enrichir leur cercle proche au détriment du développement national.

L'article répond à la question « Quels sont les facteurs qui expliquent les avortons de la démocratie de façade ou par procuration en RDC ? ». L'analyse documentaire permet de présenter et de discuter des données issues de la littérature existante sur le sujet. Il retrace l'histoire politique de l'Afrique noire entachée par des coups d'Etat militaires et sanglants, relève les particularités des régimes qui se sont déjà

succédé depuis le « départ physique » des colons en passant par des méandres indescriptibles tombeurs de la démocratie malgré l'organisation des élections.

Pour nombre d'auteurs, l'État congolais demeure sous le coup de menaces multiformes de déstabilisation : dissidences, échec à unifier les forces de sécurité, survie d'un « mobutisme sans Mobutu », etc. Dans ce contexte, la logique de l'informel devient nécessaire à la survie d'une part croissante de la population. Les élections ne résolvent rien en elles-mêmes si elles ne sont pas accompagnées d'une stratégie de reconstruction économique et d'une inversion du processus d'« informalisation » de l'État[1]. Pour améliorer la gouvernance publique, il est crucial que la RDC renforce ses institutions démocratiques, lutte contre la corruption et assure le respect des droits de l'homme. La participation active de la société civile et un leadership politique responsable sont également essentiels pour un avenir plus stable et prospère.

Cet article s'articule autour de quatre points à l'instar de l'introduction et de la conclusion. Le premier présente le contenu du concept « démocratie par procuration », le deuxième livre les méandres du pouvoir obtenu par les biceps en Afrique, le troisième relate les traces de la démocratie par procuration en RDC et le quatrième fixe les facteurs qui expliquent les avortons de la démocratie de façade ou par procuration ainsi que les voies éventuelles de sortie. L'étude propose une réflexion sérieuse sur l'avenir du pays. La méthode dialectique, l'analyse de contenu et la technique documentaire ont été utilisées dans la collecte des données et la rédaction de l'article.

I. CONTENU DU CONCEPT « DEMOCRATIE PAR PROCURATION »

La « démocratie par procuration » ou « démocratie de façade » se réfère à un système politique où les institutions démocratiques existent en apparence, mais où le pouvoir réel est exercé par une élite restreinte ou des acteurs non démocratiques qui se constitue en club d'amis. Dans les pays sous-développés, ce type de démocratie d'apparence est souvent caractérisé par des élections manipulées, une faible participation citoyenne, et des institutions faibles qui ne parviennent pas à garantir les droits et libertés fondamentaux[2]. Les dirigeants peuvent utiliser des mécanismes démocratiques pour légitimer leur pouvoir tout en maintenant des pratiques autoritaires en coulisse[3]. La société civile et les médias jouent un rôle crucial en dénonçant ces pratiques et en appelant à des réformes pour une véritable démocratie. Ces dynamiques montrent comment la démocratie par procuration peut perpétuer des régimes autoritaires sous un vernis démocratique, entravant ainsi le développement politique et socio-économique des pays concernés .

En RDC, la démocratie de façade est illustrée par des élections souvent marquées par des irrégularités et des accusations de fraude. Par exemple, les élections de 2018 ont été entachées de controverses, avec des allégations de manipulation des résultats pour favoriser le candidat du pouvoir en place[4]. Malgré une constitution qui prévoit des élections libres et transparentes, la réalité sur le terrain montre une concentration du pouvoir et une répression des opposants politiques[5].

Les régimes autoritaires ont toujours violé à outrance les droits humains, avec des arrestations arbitraires, des assassinats politiques et une répression des libertés fondamentales. La mauvaise gouvernance et l'instabilité politique ont entravé le développement économique et social du Congo-Kinshasa. Les infrastructures sont restées sous-développées, et les services publics, tels que l'éducation et la santé, ont souffert de négligence et de sous-financement. Malgré des tentatives de démocratisation, notamment avec les élections de 2006, 2011 et 2018, le processus a souvent été compromis par des fraudes électorales, des violences et des manipulations politiques[6].

---

[1] VIRCOULON, Thierry, « République démocratique du Congo : la démocratie sans démocrates», *Politique étrangère*, 2006/3, Editions de l'Institut français des Relations internationales, pages 569-581. DOI.10.3917/pe.063.0569.

[2] NANTULYA, Paul, « En République démocratique du Congo, la longue quête de démocratie mise à l'épreuve », Centre Africain pour les études stratégiques, octobre, 2023.

[3] CIVICUS, « La démocratie de façade en République Démocratique du Congo », Réponse à l'appel ouvert par l'Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérables, juillet, 2018.

[4]BATUMIKE, Ithiel, NYENYEZI, Aymar & MURHULA, Paterne, « Reformes électorales et consolidation de la démocratie en RDC » dans Conjonctures de l'Afrique centrale, 2021, p.134. https://www.eca-creac.eu/sites/default/files/pictures/reformes_electorales_et_consolidation_de_la_democratie_en_rdc.pdf consulté le 15/5/2024.

[5]MATHE, Sadiki, «La République Démocratique du Congo dans le processus de la démocratisation (1990 – 2021). https://www.iosrjournals.org/iosr-jbm/papers/Vol23-issue8/Ser-7/H2308075259.pdf.

[6]NANTULYA, Paul, Idem.

II. MEANDRES DU POUVOIR OBTENU PAR LES BICEPS EN AFRIQUE

Nombreux Etats en Afrique ont vu le jour dans et par la violence en réponse à la résistance des colons qui ne se sentaient pas prêts à retourner au bercail. Ces derniers se sont accrochés au pouvoir et ont châtié les leaders et les populations récalcitrantes avec violence. Dès les premières indépendances, l'accès au pouvoir rappelle la brutalité des occidentaux colonisateurs. On peut le comprendre à travers le cycle de passation du pouvoir.

Depuis 1960 jusqu'en 2023, le pouvoir au sommet de l'Etat en particulier s'acquiert par la violence et par l'effusion du sang des innocents à travers les coups d'Etats sanglants même si certaines tentatives avortent. Il existe très peu des coups d'Etat qui se déroulent dans le calme. On sait que certains sont moins sanglants que d'autres surtout lorsque les populations montrent déjà une fatigue notable avec le régime en place.

En effet, on a pu croire, après la fin de la Guerre froide, que l'Afrique subsaharienne connaîtrait une renaissance politique. Alors que les protagonistes du conflit Est-Ouest se retiraient du continent, les commentateurs, en Afrique et ailleurs, évoquaient l'aube d'une nouvelle ère de paix et de sécurité, de démocratie et d'essor économique. Les conflits par procuration de l'époque bipolaire allaient enfin cesser, ce qui permettrait à l'Afrique de se défaire de l'héritage colonial et de s'attaquer à la construction de l'Etat et au développement national[7].

Cette recherche a permis de recenser 149 tentatives et coups d'Etats effectifs en Afrique durant les sept dernières décennies comme cela apparait dans les figures qui suivent :

Fig. 1: Evolution des tentatives & coups d'Etat en Afrique par décennie (1960-2023) [n=149)

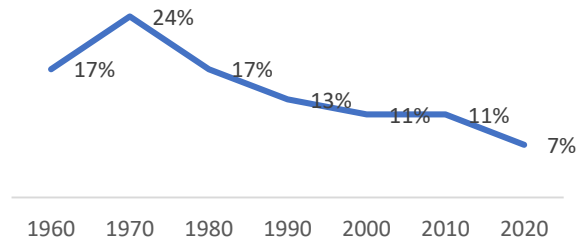

Fig. 2: Distribution des tentatives et coups d'Etat en Afrique par catégorie (1960-2023)[n= 149]

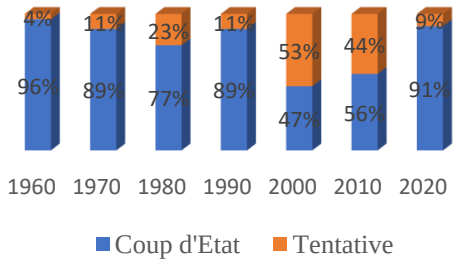

Source : Elaboration propre sur base des données tirées de Wikipedia.org, 2023 & de Policy Center for the New South, Cline Center, 2023.

Comme la figure 1 le montre bien, même si on peut lire une tendance baissière des coups d'Etat depuis l'apogée de la decennie des années 1970, il n'en reste pas moins perceptible que la logique reste la même malgré quelques accalmies. Les tout recents coups d'Etat au Niger et au Gabon respectivement en juillet et août 2023 interpellent plus d'un dirigeant actuel et citoyens en Afrique. La figure 2 indique qu'en Afrique, ce sont les hommes en armes qui finalement décident qui doit avoir droit au chapitre. Une forme de gloutonnerie se confirme. On comprend d'ailleurs qu'il y a très peu des tentatives de coups d'Etat qui échouent (31 sur 149) soit 21% durant les 70 dernières années.

Or, ce n'est pas ce qui advint, au contraire. Les années 1990 virent se multiplier les conflits violents en Afrique et affaiblir encore un peu plus les Etats africains. Au début de cette décennie, le Libéria, la Somalie et la Sierra Leone se sont enfoncés dans la guerre civile. Le mois d'avril 1994, qui vit les premières élections démocratiques mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, a marqué le début du génocide au Rwanda. Ce génocide ôta tragiquement la vie le 6 avril 1994 à deux Présidents de la République, celui du Rwanda, Juvénal Habyarimana et celui du Burundi, Cyprien Ntaryamira, pourtant tous deux issus des élections.

Or, de ce point de vue, il est impossible de considérer un conflit violent autrement que de façon négative. Il est à la fois perçu comme quelque chose d'anormal à quoi il doit être mis fin, et comme un

[7]PORTEOUS, Tom & JAQUET, Christophe, " L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne" dans Politique étrangère n°2, 68ème année, Persée, 2003, p. 309.

obstacle au développement et à la lutte contre la pauvreté[8]. Les faits invoqués à l'appui de cette opinion semblent accablants. Les statistiques concernant les morts, les réfugiés, les maladies, les pertes économiques et alimentaires, les destructions des infrastructures, tous dus aux conflits, parlent d'elles-mêmes. Et les récits faits par les victimes ou les témoins sont encore plus éloquents : mutilations, génocides, viols, tortures, déplacements forcés, famines, maladies, privations... On ne peut considérer les faits de guerre en Somalie, au Soudan, au Rwanda, en Angola, au Liberia ou en Sierra Leone sans penser qu'ils échappent à toute normalité[9].

Malgré les trois cycles des élections générales (2006, 2011, 2018), les populations congolaises vivent de plus en plus des conditions précaires alors que leurs dirigeants, dans leurs diversités, s'enrichissent et deviennent arrogants et insensibles au sort du peuple malgré leurs slogans creux lors de leurs campagnes électorales et pendant leurs règnes aux allures des dieux. Alors que les coups d'Etat militaires tendent à disparaitre, le nouveau type de coups d'Etat en poupe est plutôt politique et solennel. C'est le coup d'Etat des tricages et des jongleries des castes d'amis. Le mode opératoire des coups d'Etat militaires et des coups d'Etat politique, débouche sur des résultats identiques. Le dernier type ayant comme corolaire visible la déstructuration du patriotisme par la démagogie électorale et constitutionnelle.

III. TRACES DE LA DEMOCRATIE PAR PROCURATION EN RDC

3.1. De Kasavubu à Mobutu : Sécessions et coups d'Etat au pays

Depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960, la RDC vit une gouvernance chaotique, dont une série de conflits sanglants qui ont déjà fait des centaines de milliers de morts. Les nouveaux patrons du Congo-Kinshasa n'ont pas été préparés pour diriger. Peut-être à la limite, ils ont appris à démontrer qu'ils sont les hommes aux biceps forts dans le pays et entre eux. Ils ont souffert pour obtenir l'indépendance « chacha ». Au lieu de gérer le pays, ils tombent bas.

Tôt le 5 juillet 1960, une mutinerie sanglante éclate à Mbaza-Ngungu, le 11 juillet, Moïse Tshombe déclenche une sécession au Katanga avec l'appui d'une multinationale minière et le 8 août, Albert Kalondji annonce son Etat du Sud-Kasaï. A Léopoldville, un bras de fer oppose le Président Joseph Kasavubu au Premier Ministre Patrice Emery Lumumba. Ce dernier, démis de ses fonctions le 5 septembre 1960 par Kasavubu, s'obstine et proclame à son tour la destitution du Président pour haute trahison. Leur dispute pour le pouvoir ouvre les voies à la déstabilisation du jeune Etat et crée une situation d'instabilité généralisée. Les sécessions se renforcèrent au Katanga (1960-1963) et au Sud-Kasaï (1960-1961). On a connu aussi le Siège de Jadotville ou Likasi (1961), l'Opération Dragon rouge (1964) et la Rébellion Muleliste (1964). Dans ce climat d'incertitudes, des enjeux géostratégiques s'annoncent par le positionnement des puissances[10].

Alors que des divisions politiques minent le pays, les militaires de l'Armée nationale congolaise (ANC) orchestrent un coup d'Etat le 24 novembre 1965 et porte au pouvoir Joseph-Désiré Mobutu, un général de 35 ans qui restera à la tête du pays jusqu'en 1997. La prise du pouvoir se fait sans effusion de sang à l'instant mais les esprits sont choqués de cette violence inouïe. L'arrivée à la tête du pays du général Joseph-Désiré Mobutu est d'abord perçue, tant à l'intérieur de la RDC que dans certains pays occidentaux favorables à lui, comme une occasion de stabiliser le pouvoir dans le pays. Mais par la suite, les différents états-majors se sont rendu compte que c'était un raté fort inquiétant. Le sang des Congolais ayant pris le courage de dire non aux dérapages du régime a continué à couler au gré de l'homme puissant!

Cette instabilité couplée à la brutalité politique est provenue essentiellement de l'amateurisme et l'inconstance politiques des leaders et dirigeants du pays ainsi que la mauvaise gouvernance des affaires publiques. On note que c'est bien « l'immaturité et l'inexpérience de l'élite politique en matière de gestion

[8]PORTEOUS, Tom & JAQUET, Christophe, art. cit., 2003, p. 310.
[9]GUEYE, Babacar, La démocratie en Afrique : succès et résistances, *Pouvoirs,* Editions Seuil, no 129, vol. 2, 2009, pp.5-26.
[10]MUTAMBA, Makombo, L'histoire du Congo par les textes, Tome III : 1956-2003, Editions universitaires africaines, Kinshasa, 2008, p.39.

publique et stratégique d'un Etat qui l'a amené, dès l'aube de sa souveraineté, à des querelles politiques inutiles et fréquentes ainsi qu'à des conflits armés sur presque toute l'étendue du pays »[11].

Le nouveau président fait amender la Constitution de 1964, interdit les partis politiques pour une période de cinq ans et concentre le pouvoir entre ses mains et celles des militaires. Une sévère répression s'abat sur les opposants au régime, comme l'ex-Premier Ministre Evariste Kimba et trois autres ex-ministres qui sont exécutés en juillet 1966, après avoir été accusés de fomenter un coup d'Etat. La dictature de Mobutu sur le Congo, qui deviendra le Zaïre entre 1971 et 1997 a pris des tournures inattendues. Son apogée a culminé sur des moments de violence physique et institutionnelle que l'humanité oubliera à peine[12].

Fort malheureusement, c'est ce qui était redouté qui arriva. Le général Mobutu séquestra le *pouvoir* dans ses mains avec un petit groupe 32 ans durant. Il est impossible d'imaginer un tel pouvoir qui manque de violence, comme la violence structurelle, vis-à-vis des citoyens congolais ou zaïrois comme il aimait le dire lui-même. Déguisés en hommes d'Etat, les politiciens sans politique font pourtant office des « poli-pilleurs » du Grand Zaïre, donc du Grand Congo.

2.2. Kabila I : le pouvoir issu des bottes

Laurent-Désiré Kabila dit "Mzee Kabila" est un vaillant et résistant opposant au régime de Mobutu. Il est resté longtemps dans le maquis avec plusieurs va - et - vient diplomatiques et exploratoires dans les Etats de l'Afrique de l'Est. L'apogée de la dictature de Mobutu a servi de bouc-émissaire pour permettre à Kabila I de faire un lien avec les "nouveaux maîtres de Kigali", qui y sont arrivés au prix du sang et du génocide rwandais en 1994. Ce génocide a confirmé la bestialité et la violence de l'homme. Hélas, c'est dans cette condition que Kabila I va arriver au pouvoir avec le soutien du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda et de leurs alliés occidentaux.

L'accès libre des militaires du Front Patriotique du Rwanda (FPR) rebaptisé après "Armée Patriotique du Rwanda" (APR) sur le sol congolais, autorisé logiquement par Laurent-Désiré Kabila, a permis l'exécution des milliers des hutus installés par les Nations Unies au Zaïre et considérés comme génocidaires. Le pouvoir de Kinshasa que Mzee Kabila prend le 17 mai 1997 est comme issu, malgré lui, de la violence tutsie sur leurs compatriotes hutus violant ainsi les principes du droit international humanitaire[13]. Plusieurs sources concordantes mais non vérifiées évoquent la mort tragique et violente de plusieurs officiers militaires congolais dans des circonstances truffées d'incertitudes pendant toute la période de la guerre et même jusqu'à sa mort.

Le « péché mortel » de Mzee Kabila sera de placer à la tête des Forces Armées Congolaises, les militaires étrangers comme le général rwandais James Kabarebe entre 1997 et 1998. On comprend aussi pourquoi, les organes de la souveraineté de l'Etat congolais se trouvent infiltrés par les loups vêtus des peaux d'agneaux. Même si sur le plan de la conquête du pouvoir, Mzee Kabila a réussi à faire partir Mobutu, son arrivée au pouvoir a mis à nu le niveau de délabrement de l'armée congolaise, ce qu'il ne fallait jamais montrer aux militaires étrangers.

Le coup d'Etat planifié contre Kabila I depuis mi 1999 s'est soldé par l'échec militaire de James Kabarebe lors des opérations de Kitona. C'est grâce au soutien salué de l'Angola et du Zimbabwe à Laurent-Désiré Kabila que le coup avorte. Il était plus qu'évident que ce coup devait poursuivre son objectif sous un angle différent. Laurent-Désiré Kabila devrait s'y attendre et devrait donc se comporter en conséquence. Mais comme le héros n'échappe jamais à sa mort, il consomma son destin dans une violence surprenante semblable à celle de son arrivée.

La décision courageuse de Laurent-Désiré Kabila de demander aux alliés de sa révolution et faiseurs de la guerre de retourner chez eux en juillet 1998 contre leur volonté et leur plan. Ces derniers n'ont pas trainé à montrer à la face du monde que leur but d'être en RDC n'était pas d'accompagner leur allié mais plutôt de contrôler l'aire géopolitique et d'exploiter la RDC en maintenant la guerre par l'intermédiaire des mascarades des rebellions interminables. Ce fut le cas de la nouvelle guerre qui surgit par la même voie que la première conduite par la rébellion du RCD le 2 août 1998 sans motif sérieux

[11]LIWAWA, Gabriel, Les crises politiques et leurs enjeux en République démocratique du Congo de 1960 à 2006. Les stratégies pour un nouvel ordre politique et sécuritaire, Thèse de doctorat, Chaire UNESCO, FSSAP, UNIKIN, Kinshasa, 2010, p.6

[12]MUTAMBA, Makombo, Op.cit, 2008, p.39.

[13]CROS, Marie-France &MISSER, François, Le Congo de A à Z, André Versaille Éditeur, 2010, p. 107.

moins d'une semaine après leur retour au Rwanda. Ce fut aussi celui des affrontements à Kisangani entre des armées rwandaises et ougandaises entre 1999 et 2003. Il est certain que c'est bien la même raison qui coûtera par la suite la vie à Mzee Kabila le 16 janvier 2001 en dissipant son rêve ardent. Le peuple congolais y a été payé en monnaie de singe.

2.3. Kabila II : la gouvernance par défi

Le 16 janvier 2001, Joseph Kabila succède, contre toute attente comme dans un royaume, au Président assassiné. Les contestations s'en suivent mais comme l'entourage de son père était d'accord avec cette logique, y compris la majeure partie de l'armée, il n'y eut presque pas d'incident sanglant. Toutefois, certaines gueules ont pu se faire entendre, remettant en cause sa nationalité congolaise et son appartenance biologique à la famille de Laurent-Désiré Kabila, l'assimilant ainsi aux Tanzaniens ou aux Rwandais à tort ou à raison. Cependant, ces allégations n'ont pas fait long feu vu les avancées significatives de la logique de dialogue qu'il entama très tôt avec les belligérants. Ce courage est le plus grand mérite de Joseph Kabila Kabange.

Kabila II détint ainsi le pouvoir dans un contexte difficile et complexe sous les balles et les larmes des Congolaises et Congolais qui pleurèrent à la fois leur Mzee Kabila et leurs frères et sœurs tués injustement dans presque tous les coins du pays. Le pays reste cependant émietté entre des seigneurs des guerres soutenus tantôt par le Rwanda (RCD-Goma) ou l'Ouganda (RCD-KM, MLC, …) et alliés, et le Gouvernement de Kinshasa appuyé tantôt par l'Angola, l'Afrique du Sud ou le Zimbabwe d'une manière ou d'une autre.

Contre toute attente, Joseph Kabila qui prend le pouvoir par cooptation, s'engage résolument dans la voie de négociation. Dès son accession à la magistrature suprême, Joseph Kabila avait promis de faire en sorte que tout le peuple se retrouve et acquiert une liberté tant au niveau politique qu'au niveau social. En concertation avec la classe politique et la société civile, en date du 17 mai 2001, la loi 001/2001 portant organisation et fonctionnement des partis et regroupements politiques est promulguée ; laquelle loi consacre la libéralisation des activités politiques. Il agissait comme par défi, mais le chemin s'ouvrait petit à petit en sa faveur.

Lors de son discours d'investiture du 26 janvier 2001, il annonce la poursuite de l'application de l'accord de Lusaka. La plus importante fut l'institutionnalisation du Dialogue Inter-Congolais. Nonobstant tout ce qui a été dit sur l'accord de Lusaka, celui-ci mit en place un cadre juridique et politique pour permettre aux Congolais de se parler. Les Congolais devaient se parler en vue de se réconcilier eux-mêmes dans le but de doter le pays des institutions démocratiques pour l'avènement d'un Etat de droit en passant par les institutions de la transition (…). L'accord global et inclusif est signé le 17 décembre 2002, suivi de la promulgation, le 04 avril 2003, de la Constitution de la transition. En juin 2003, est mis en place le gouvernement de transition (1+4 : un président de la République et quatre vice-présidents), avec comme objectif principal l'instauration d'un nouvel ordre politique après l'organisation des élections démocratiques, justes et transparentes à tous les niveaux.

La souplesse et la détermination de réunifier le pays dont a fait montre Joseph Kabila, lui a valu un soutien de la population et de la Communauté internationale. Ce soutien lui a permis d'accélérer le processus du Dialogue Inter-Congolais jusqu'au 17 décembre 2002. Ce jour de la signature de l'Accord global et inclusif, à Pretoria en Afrique du Sud consacra la fameuse formule magique 1+4 à la tête de l'Etat congolais. Il faut noter que pendant cette longue période de transition allant 2001 à 2006, l'opinion soutient le fait que beaucoup de civils, des militaires gradés et non gradés ont trouvé la mort dans cet imbroglio. Cette transition a permis l'organisation des élections présidentielles et législatives en 2006 dont le premier tour a eu lieu en juillet.

A la proclamation de Joseph Kabila comme gagnant du deuxième tour des élections présidentielles en décembre 2006 contre Jean-Pierre Bemba Gombo du MLC, des violents combats ont fait rage à Kinshasa entre les « armées » de deux candidats présidents. Ce qui confirma l'hypothèse que la violence a toujours eu du terrain dans la prise du pouvoir au Congo-Kinshasa depuis 1960. Tout prétendant président de la République dit toujours qu'il est le meilleur et cherche à le prouver par la violence verbale lorsque les armées ne le peuvent pas.

Après 18 ans de pouvoir et de misère du peuple congolais, Kabila II avait toujours du mal a laissé son fauteuil à un autre congolais. Craignait-il peut-être qu'un mauvais gardien ne vienne détruire le Temple ? Le Temple avait-il procuré à manger à tous les Congolais ? Les droits fondamentaux des

citoyens étaient -ils garantis par le Temple ? A dire vrai, toute revendication d'un Congolais en dehors du « cercle béni d'amis de l'autorité morale» était brimée avec violence. La mort tragique le 2 juin 2010 à Kinshasa de Floribert Chebeya, militant congolais de droits de l'homme, en est un exemple patent. Les régimes précédents ont trempé dans cette sale besogne.

IV. FACTEURS DE LA DEMOCATIE PAR PROCURATION ET VOIES DE SORTIE

Rien ne sert à se voiler la face. Les avortons de la démocratie en RDC peuvent être attribués à plusieurs facteurs clés. Premièrement, l'instabilité politique et sécuritaire joue un rôle majeur. La RDC est marquée par des conflits armés persistants, notamment dans l'est du pays, où des dizaines de milices armées sont actives. Cette situation de violence continue empêche la mise en place d'institutions démocratiques solides et entrave le bien-être des citoyens. De plus, l'exploitation des vastes ressources naturelles de la RDC par des acteurs internes et externes contribue à cette instabilité, car elle alimente les conflits et la corruption. La joie d'être Congolais fait alors défaut.

Deuxièmement, la faiblesse des institutions démocratiques et le manque de transparence électorale sont des obstacles majeurs. Les élections en RDC sont souvent entachées de fraudes et d'irrégularités, comme en témoignent les élections de 2018 où des observateurs indépendants ont signalé des manipulations massives. La société civile, bien que dynamique, lutte pour obtenir une véritable démocratie face à des régimes autocratiques qui cherchent à maintenir leur pouvoir[14]. Les institutions de contrôle, telles que la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), manquent souvent de l'indépendance nécessaire pour garantir des élections libres et équitables[15]. Toutes ces pratiques décrites violent à outrance les lois et les libertés fondamentales des citoyens.

Tenez ! C'est contre cette violence que le roi Baudouin I[er] avait averti les Congolais, rappelant que pour une indépendance dans la prospérité et la paix, il fallait éviter une précipitation inconsidérée. Il indiquait que dans un monde civilisé, l'indépendance est un statut qui réunit et garantit la liberté, l'ordre, le progrès. Il a donc souligné dans son message radiodiffusé du 13 janvier 1959 que le contenu d'une indépendance réelle ne se conçoit que moyennant (1) des institutions solides et bien équilibrées, (2) des cadres administratifs expérimentés, (3) une organisation sociale, économique, financière, bien assise, aux mains des techniciens éprouvés et (4) une formation intellectuelle et morale de la population sans laquelle un régime démocratique n'est que dérision, duperie et tyrannie[16]. Les dirigeants du Congo-Kinshasa sont à leur énième session de recharge pour répondre à l'examen du roi Baudoin I[er]. Qui défendra donc le Congo?

Ce message d'avertissement a certes rattrapé les pères de l'indépendance congolaise. ''Mieux vaut tard que jamais'' dit-on, plus de six décennies après, les leaders de la politique intérieure de la RDC feraient mieux de satisfaire à cette énième session de repêchage de l'indépendance de ce pays par l'installation des institutions de la République qui soient efficaces pour procurer aux Congolais la prospérité et la paix. Ce qui est un frein à la consolidation de la jeune démocratie et l'Etat de droit dans une société où les antivaleurs et la culture politique ''crisogène'' ou ''belligène'' sont devenues normales[17]. Tant qu'une démocratie authentique n'est pas instaurée, il faudra s'attendre à ces tares. Or, l'absence de l'Etat de droit est une négation de la démocratie. Ce qu'a gagné le peuple congolais pendant la Troisième République, encore une fois, c'est l'amertume ! Et la Quatrième, fera-t-elle la différence ? Qui vivra, verra !

Les échecs de la démocratie de façade souvent pointés sous le régime actuel en RDC à ce jour sont notamment (1) la manipulation des institutions électorales accusées de partialité avec la nomination de Denis Kadima Kazadi, (2) la persistance des conflits armés et de l'instabilité dans l'est du pays malgré les promesses non respectées d'installer le QG de l'armée dans la zone et d'en découdre aux premières heures, (3) les violences et les déplacements forcés de populations et les conditions de vie précaires des citoyens. Ceci démontre que la démocratie par procuration continue son bon chemin. L'absence du souci du bien-être des citoyens et du bon fonctionnement des institutions est la caractéristique principale de l'échec de la démocratie par procuration.

---

[14]NANTULYA, Paul, 2023, Art.cit.
[15]BATUMIKE, Ithiel, NYENYEZI, Aymar & MURHULA, Paterne, 2021, Art.cit.
[16]MUTAMBA, Makombo, Op.cit, 2008.
[17]MFUAMBA, Isidore & MUKEBA, Julienne, La mise en œuvre de l''‘Etat de droit'' en RDC : une cuirasse pour la démocratie ou un poignard qui la saigne?, Droitcongolais.be, Août 2020.

CONCLUSION

A la lecture de la Constitution de la RDC (2006) tel que révisée en mars 2011, l'on peut lire que la souveraineté nationale appartient au peuple. Tout pouvoir émane du peuple qui l'exerce directement par voie de référendum ou d'élections et indirectement par ses représentants (articles 1er et 5). Pourtant, la démocratie est devenue un rêve récurrent des Congolais. Le pouvoir est plutôt en quelque sorte « un revolver » contre le peuple. Tant que le pouvoir ne sert pas les intérêts du peuple, il devient un clou au pied !

L'on a bien noté que le processus de démocratisation avait déjà été enclenché plus tôt dans un certain nombre de pays africains comme le Sénégal, la Gambie, le Cap-Vert, l'Ile Maurice, le Lesotho pour ne citer que ceux-là. Mais la plupart des pays africains l'ont lancé au début des années 1990 selon deux modalités différentes. La conférence nationale a été souveraine dans la plupart des pays qui l'ont expérimentée, à l'exception du Gabon. Au Zaïre les manipulations politiques et institutionnelles ont fait perdurer la Conférence nationale souveraine et ont fini par en ruiner la crédibilité et lui faire accoucher d'une souris.

Renforcer les institutions démocratiques en RDC nécessite une approche multidimensionnelle. Il est crucial de garantir l'indépendance et l'efficacité des institutions telles que la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), pour ne citer que celles-ci. Cela peut être réalisé en assurant leur financement adéquat, en protégeant leur indépendance vis-à-vis des influences politiques et en renforçant leurs capacités techniques et humaines.

Encourager la transparence dans les processus électoraux et gouvernementaux est essentiel. Cela inclut la publication des résultats électoraux détaillés, la surveillance indépendante des élections par des observateurs nationaux et internationaux, et l'implication active de la société civile et des médias dans le suivi des activités gouvernementales. De plus, l'éducation civique et la sensibilisation des citoyens à leurs droits et devoirs démocratiques peuvent renforcer leur engagement et leur participation aux processus démocratiques.

La RDC ne fait qu'attendre son « Mandela » qui est prêt à partager les ressources du Grand Congo-Kinshasa avec ses concitoyens. Lorsque l'exercice de l'Etat de droit fait défaut, cela occasionne l'impunité, la mauvaise gouvernance, le manque de transparence, l'insécurité sociale, l'injustice sociale, etc. Sans justice, les citoyens vivent dans l'insécurité et la situation sécuritaire s'amenuise à cause du déficit de la culture de sécurité. Et alors, peut-on marcher avec le clou au pied?

L'absence d'une véritable démocratie et une gouvernance saine et distributive accouche d'une insécurité grandissante et inimaginable. Celle-ci met en place une violence meurtrière de la nation tout entière. Une réflexion sérieuse sur une démocratie distributive en RDC est salutaire. Cette étude plaide pour l'organisation d'une Table ronde pour l'avenir du Congo-Kinshasa.

BIBLIOBRAPHIE

- BATUMIKE, Ithiel, NYENYEZI, Aymar & MURHULA, Paterne, « Reformes électorales et consolidation de la démocratie en RDC » dans Conjonctures de l'Afrique centrale, 2021, p.134. https://www.eca-creac.eu/sites/default /files/pictures/reformes_electorales_et_consolidation_de_la_democratie_en_rdc.pdf
- CIVICUS, « La démocratie de façade en République Démocratique du Congo », Réponse à l'appel ouvert par l'Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérables, juillet, 2018.
- CROS, Marie-France &MISSER, François, *Le Congo de A à Z*, André Versaille Éditeur, 2010.
- GUEYE, Babacar, La démocratie en Afrique : succès et résistances, *Pouvoirs,* Editions Seuil, no 129, vol. 2, 2009, pp.5-26.
- MATHE, Sadiki, «La République Démocratique du Congo dans le processus de la démocratisation (1990 – 2021). https://www.iosrjournals.org/iosr-jbm/papers/Vol23-issue8/Ser-7/H2308075259.pdf.
- MFUAMBA, Isidore & MUKEBA, Julienne, La mise en œuvre de l'''Etat de droit'' en RDC : une cuirasse pour la démocratie ou un poignard qui la saigne?, Droitcongolais.be, Août 2020. https://droitcongolais.be/Doctrine.textes/DroitPublic/Mfuamba%20Mukeba-Etat%20de%20droit-converti.pdf.
- MUTAMBA, Makombo, *L'histoire du Congo par les textes*, Tome III : 1956-2003, Editions universitaires africaines, Kinshasa, 2008.

- NANTULYA, Paul, « En République démocratique du Congo, la longue quête de démocratie mise à l'épreuve », Centre Africain pour les études stratégiques, octobre, 2013. https://www.printfriendly.com/p/g/xGVshW.
- PORTEOUS, Tom & JAQUET, Christophe, « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne», *Politique étrangère*, n°2, 68ème année, Persée, 2003.
- VIRCOULON, Thierry, « République démocratique du Congo : la démocratie sans démocrates», *Politique étrangère*, 2006/3, Editions de l'Institut français des Relations internationales, pages 569-581. DOI.10.3917/pe.063.0569.